

## POUR UN USAGE NORMAL DU PORTAIL

Certains parents nous ont alertés sur une pratique qui semble avoir de plus en plus d'adeptes « le saut de portail » afin de sortir le plus rapidement possible de l'enceinte de l'établissement.

Au-delà de l'inquiétude des parents face à ce phénomène, il nous semble indispensable de vous sensibiliser, vous alerter sur les risques encourus par les élèves escaladant le portail : risque de chutes, risques de blessures qui peuvent avoir de graves conséquences pour les personnes. Cela s'est déjà produit par le passé.

Nous vous rappelons que chaque élève, chaque famille, prend connaissance en début d'année du règlement intérieur qui non seulement indique les horaires de cours et d'ouvertures/fermetures du portail mais impose le respect de ces heures dans son article 21.

On peut se poser la question du bien fondé d'un établissement fermé ou d'un établissement ouvert en permanence. Mais ces pratiques ne feront en aucun cas avancer le débat.

Les situations particulières, qui du fait de ces horaires de portail, ont une incidence majeure sur l'accès au transport pour les élèves qui doivent rejoindre leur domicile, ou autre problématique spécifiques doivent trouver une solution à travers le dialogue avec l'administration et non par cet acte dangereux.

Nous vous invitons à nous faire remonter ces situations afin que nous, fédération de parents d'élèves puissions nous faire le porte-parole de vos difficultés et étudier avec l'administration du lycée, des solutions adaptées.

Les parents FCPE